

Oyez ! oyez ! Braves Aubois : Votre Conseil Départemental pris la main dans le sac !...

Voyez comment, Votre Conseil Départemental s'arrange pour Certains d'une règle dite « interdiction ».

Nous vous contons cette perle politique en 10 tableaux : preuve à l'appui.

1 le contexte :

Octobre 2015, un habitant migrant de la Région Parisienne s'installe dans notre Département avec la contrainte du choix d'un lieu dans les environs de Briennes-Le-Château. Par ailleurs, il a grand besoin de conditions numériques dignes de son époque pour des raisons professionnelles.

Son problème est d'autant plus cuisant qu'il a, provisoirement, déposé ses pénates en un lieu où les conditions « numériques » sont si mauvaises qu'il a cru améliorer sa situation par un abonnement à « Internet par Satellite » : très, très déçu → ENCORE UN. Cela nous rappelle notre site <http://dans-nos-campagnes-rugissent-ces-hauts-debits.fr/> où nous dénoncions la tromperie du marketing satellitaire dont se fait écho www.aube.fr, trop à notre avis assumé.

Un Site donc (<http://dans-nos-campagnes-rugissent-ces-hauts-debits.fr/>) que notre quidam ne tarde pas à découvrir et de là, à prendre contact avec nous. Ce faisant, nous allons l'accompagner dans sa démarche dans le monde « numérique de notre département ».

Et c'est ainsi que nous nous intéressons à Radonvilliers où une opportunité de résidence selon son cœur se fait jour.

2 quelle est la situation « numérique » de Radonvilliers : that's the question ?

Grâce à l'outil mis à disposition par le CD <http://dtic.aube.fr/amenagementNumerique/> nous découvrons donc souligné en gras :

Plan Internet haut débit
par le Département de l'Aube

Suivre l'avancée du plan, commune par commune

Informations mises à jour par le Département au fur et à mesure des travaux

Commune : RADONVILLIERS
Situation au 23/10/2015

Les informations communiquées ci-après sont fournies par l'opérateur Orange qui en porte seul la responsabilité.

Information générale

Les lignes téléphoniques d'une commune peuvent être raccordées à 2 types de relais téléphoniques :

- central téléphonique (autrement appelé "NRA" ou noeud de raccordement)
- sous-central téléphonique ("SR" ou sous-répartiteur)

Important

Le Département de l'Aube a interdiction(*) de réaliser des travaux de montée en débit sur un sous-central téléphonique dans les cas suivants :

- un opérateur privé a prévu d'intervenir pour équiper la zone en FTTH (fibre jusqu'à l'abonné)
- le taux d'affaiblissement ("Taux aff") entre le central téléphonique et le sous-central téléphonique est inférieur à 30db

(*) critères nationaux de l'ARCEP

Pour la commune de RADONVILLIERS, le département a donc l'interdiction d'intervenir sur les infrastructures suivantes :

- Sous-répartiteur 10123DIE00B de RADONVILLIERS car le taux d'affaiblissement n'est pas assez fort : 24,78 db (inférieur à 30 db)

Actions inscrites dans le Plan Internet haut débit du Département :

Pour la Commune de RADONVILLIERS, le département a donc l'interdiction d'intervenir sur les infrastructures suivantes :

-Sous-répartiteur 10123DIE00B de RADONVILLIERS car le taux d'affaiblissement n'est pas assez fort : 24,78 db (Inférieur à 30 db).

Notre ami très déçu, s'indigne de cette situation. Aussi, nous l'invitons à se rapprocher du Maire de Radonvilliers et Conseiller Départemental pour en savoir plus, mais surtout l'informer qu'il n'aura pas l'honneur de compter sa famille parmi les administrés de sa commune.

3 Premier Choc : réponse de Monsieur le Maire de Radonvilliers et Conseiller Départemental.

RADONVILLIERS est équipé depuis juillet 2015 et attend sa mise en service.

Triomphant, l'heureux quidam se retourne vers nous et claironne cette information qui le remplit d'aise et nous aussi, par solidarité.

Mais c'est bien la stupeur qui nous frappe et nous prend à la gorge...

4 « Choc des photos » le lendemain 21 Octobre 2015.

Tellement que dès le lendemain, nous nous précipitons à Radonvilliers (27 km) par un temps très brumeux, pluvieux et froid. Et là, le choc des yeux, immortalisé par quelques photos.



Pour en savoir plus, nous nous mettons en chasse de Monsieur le maire de Radonvilliers et Conseiller Départemental.

En arpantant ses rues, nous allons découvrir un charmant Village **malheureusement défiguré, par son sous-répartiteur à faire frémir les amoureux des beaux villages**. Balafré : oui Radonvilliers l'est sans doute maintenant.

Mais nous pouvons lui envier son DSLAM car c'est ainsi que s'appelle cet affreux monument dont on ne comprend pas une implantation aussi désastreuse (?).

Ainsi :

1- nous avons rencontré Monsieur Le 1^{er} adjoint : il nous confirme ce que nous avons vu et nous met sur le chemin de la maison du maire,

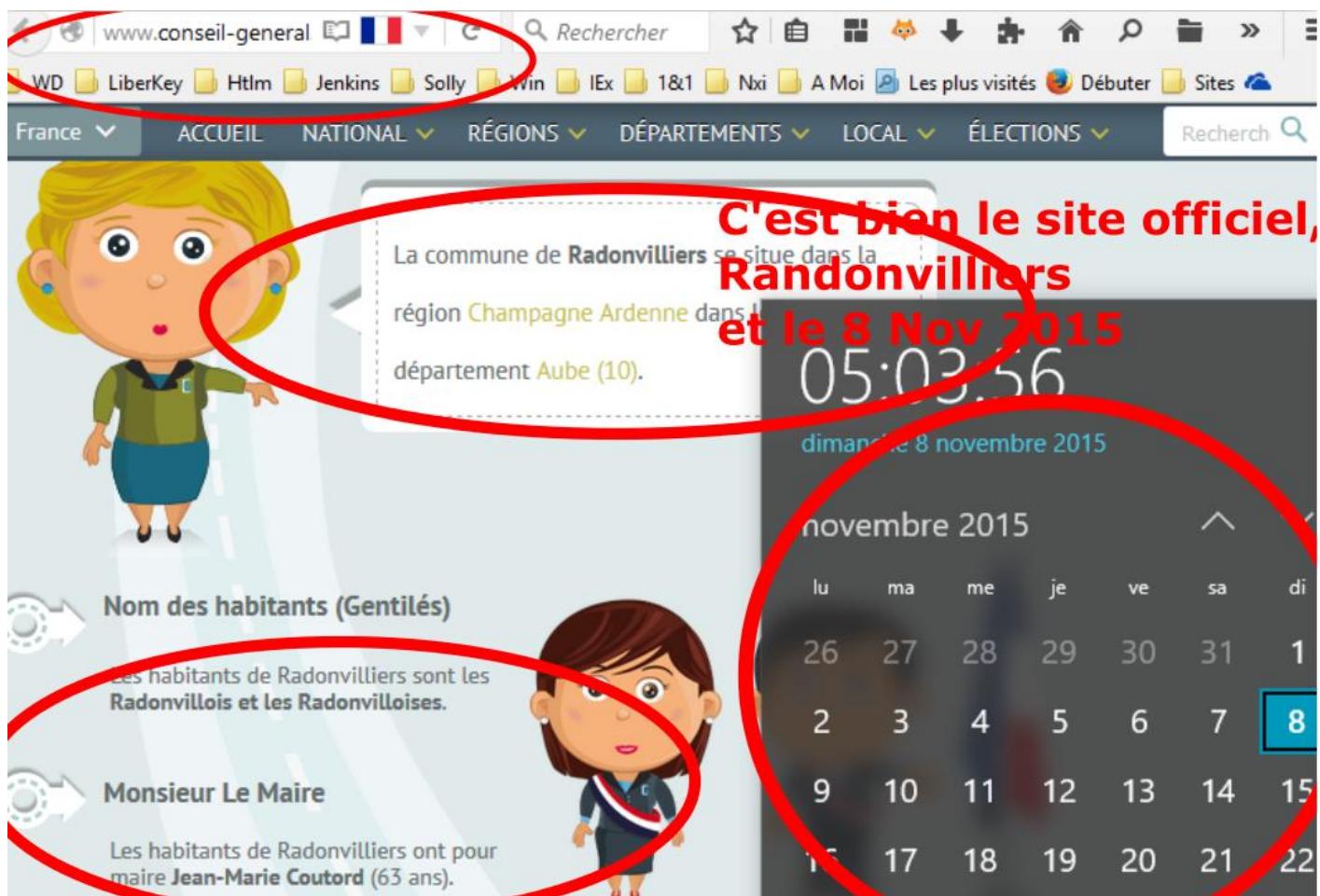
2- nous avons rencontré Monsieur le Maire :

Oh ! surprise, ce n'est pas la personne attendue : Monsieur Le Conseiller Départemental a rendu son écharpe en Avril 2015 pour cause de Cumul des Mandats

Et nous informons Monsieur Le maire que tous les sites officiels consultés ne sont pas à jour, plus de 6 mois après : cf. la photo ci-dessous.

Outre la confirmation des propos de son adjoint, il nous encourage à consulter Monsieur Le Conseiller Départemental très actif sur le sujet,

3- nous n'avons pas rencontré Monsieur Le Conseiller Départemental qui habite en face de la mairie à côté de son « Trophée Sous-répartiteur » un tantinet ostentatoire : ce jour-là, il n'est pas au village mais en rendez-vous à la Préfecture.



5 Incompréhension, Incrédule, Naïveté : 22 Octobre 2015.

Mais alors !

Quid de cette « interdiction bouclier de 30 dB » dont le Conseil Départemental fait grand usage :

« notamment pour couper court aux réclamations insistantes de certains déçus de son département ».

Suivre l'avancée du plan, commune par commune

Informations mises à jour par le Département au fur et à mesure des travaux

Commune : DAMPIERRE

Situation au 08/11/2015

Les informations communiquées ci-après sont fournies par l'opérateur Orange qui en porte seul la responsabilité.

La situation de Dampierre - la même

Information générale
Les lignes téléphoniques d'une commune peuvent être raccordées à 2 types de relais téléphoniques :
- central téléphonique (autrement appelé "NRA" ou noeud de raccordement)
- sous-central téléphonique ("SR" ou sous-répartiteur)

Important
Le Département de l'Aube n'a pas la possibilité (*) de réaliser des travaux de montée en débit sur un sous-central téléphonique dans les cas suivants :
- un opérateur privé a prévu d'intervenir pour équiper la zone en FTTH (fibre jusqu'à l'abonné)
- le taux d'affaiblissement ("Taux aff") entre le central téléphonique et le sous-central téléphonique est supérieur à 30db
(*) critères nationaux de l'ARCEP.

Notons que l'indication pour Radonvilliers, en bleu et en gras comme pour insister, ne figure pas pour Dampierre

Actions inscrites dans le Plan Internet haut débit du Département

| Action | Fin prévue | Terminée |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------|
| Raccordement à la fibre optique du central téléphonique (NRA N° 10398JAS). Coût de l'opération : 571 766,00 euros TTC Financement : société ORANGE | 01/06/2015 | |

Situation avant et après la mise en oeuvre du Plan Internet haut débit du Département

Pour chaque relais téléphonique, ces tableaux vous indiquent le nombre et le débit des lignes AVANT et APRES la mise en oeuvre du Plan Internet.

| Situation AVANT | Taux aff. | Total nb lignes | Lignes avec 8 Mbits/s min | Lignes entre 4 - 8 Mbits/s | Lignes entre 2 - 4 Mbits/s | Lignes avec - de 2 Mbits/s | Lignes incompatibles |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------|---------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------|
| Sous-central de DAMPIERRE : 10398JAS00C raccordé au NRA de JASSEINES (déjà fibré) | 27,97 db | 166 | 0 | 151 | 12 | 3 | 0 |

La situation de Radonvilliers est tellement ressemblante à celle de Dampierre qu'il est peut-être encore temps : les travaux sur Jasseines n'ont lieu qu'en 2016.

Jasseines/ Dampierre c'est comme Dienville/Radonvilliers

Vite, nous nous informons auprès de la source technique la plus éminente du projet Haut-Débit de L'Aube :

De : Michel Boncorps
Envoyé : jeudi 22 octobre 2015 12:04
À : Ricard Philippe <Philippe.Ricard@aube.fr>
Objet : Radonvillers... et Dampierre ?

Bonjour Monsieur Ricard,

Suite à l'aménagement du site de www.aube.fr que je salue des 2 mains et courbettes(**), j'ai constaté les situations comparées suivantes :

- 1) **Dienville 10123DIE DIE10 vient d'être équipé et mis en service cet été,**
 - Radonvillers qui en dépend à qq 2 km subit une atténuation de **24,78 <30 db et ne sera donc pas fibré,**
 - D'ailleurs actuellement, on observe à sa mairie **11,25 Mbs/s**
- 2) **Jasseines 10398JAS JAS10 sera équipé en 2016 (1^{er} semestre en principe)**
 - Dampierre à qq 2 km+ subit une atténuation de **27,97 <30 db et ne sera donc pas fibré,**
 - Sa mairie actuellement reçoit **11,25 Mbs/s aussi** (***)

En résumé : situation totalement comparable y compris en nombre de lignes : Radonvillers (172) Dampierre (166) :

Donc information officielle cohérente et conforme à ce qui est ressorti de notre dernier entretien...

Sources www.aube.fr ; <http://dtic.aube.fr/amenagementNumerique/> ; <http://www.ariase.com/fr/haut-debit/aube/index.html>

Sauf que.....Maintenant..

Radonvillers a été fibré entre son NRA et son sous-répartiteur de Village en même temps que 10123DIE et sa mise en service est attendue en 2016 :

Sources : Monsieur Jean-Marie COUTORD Conseiller Départemental qui répondait hier à un futur habitant de Randonvillers (peut-être :pour qui une situation « Numérique » > 20Mb/s est essentielle)

Ma propre « enquête » de ce matin, **sur place** d'où je vous joins une photo, ai recueillis les propos du maire de Radonvillers et de son adjoint consultés. Monsieur COUTORD n'était pas au village ce matin. La mise en service est attendue pour 2016.

Donc : « Un écart (?) à la règle d'interdiction de l'ARCEP selon l' interprétation officielle auboise » (*)

Alors, S'il Vous Plaît, qu'en sera-t-il pour Dampierre ?

Je suis très demandeur à faire un saut chez-vous, à Troyes, rapidement et selon votre souhait: l'information est évidemment très importante pour l'avenir de notre action.

Nous examinerions ensemble, comment je vais exploiter cette information de sorte à bien « m'orienter » et « d'éviter par des interprétations erronées, d'irriter certain VIP dans les quelques jours à venir.

En tous les cas, votre réponse est, donc, assurément, très importante.....

Cordialement

(*) *information qui pour l'instant, au moins dans des apparences très troublantes, met au plus grand mal « l'interdiction ACERP dont le CD de l'Aube se réclame officiellement ».*

D'autant que cette « exigence » ne semble avoir été comprise par d'autres comme 'La haute Marne' qui aura fibré FTTH tous ses villages fin 2015 : à 4 près, ils sont aussi nombreux que dans l'Aube en dépit d'un niveau de richesse de 2/3 celui de l'Aube.

*(**) s'il avait été ainsi avant Juin 2015, nous ne nous serions pas rencontrés et moi je serais pas passé à côté d'une expérience très enrichissante.*

*(***) extraordinaires les coïncidences de comparaison*

et la contradiction technique apparente : le NRA de Dienville est une source à 100, celui de Jasseines de 20 et pourtant les distances seraient les « mêmes ».

6 Une semaine plus tard 29 Octobre 2015 7h 41 toujours pas réponse : Notre Source serait-elle embarrassée à nous répondre ? Alors, donc, nous nous adressons aux « politiques »...

De : Michel Boncorps

Envoyé : **jeudi 29 octobre 2015 07:41**



À : nicolas.juillet@aube.fr; joelle.pesme@aube.fr; arlette.massin@aube.fr; claude.homehr@aube.fr

Cc : Guy BERNIER <vaubernier@gmail.com>; Ricard Philippe <Philippe.Ricard@aube.fr>

Objet : Radonvilliers... et Dampierre ? HAUT DEBIT: des questions qui posent question...

Bonjour Mesdames, messieurs

N'a pas été joint sur cette reproduction



Je me suis adressé à Monsieur Phillippe Ricard la semaine dernière : cf ma correspondance vers lui ci-dessous..(*)
Je n'ai pas eu de réponse : peut-être ressent-il quelle que gène?

Aussi, je m'adresse à Vous :

1. Expliquez-moi, S'il Vous Plaît, pourquoi Dampierre dont l'atténuation est de 27db ne bénéficierait pas dans la foulée de l'installation de Jasseines (1^{er} semestres 2016) de ce qui se passe à Radonvilliers rattaché à Dienville dans une situation très comparable.
2. ET quid de cette interdiction Auboise à 30 db tant mise en avant, qui ne semble pas être suivi à la lettre ? Et pas du tout ailleurs :.

A la suite de ma 'harangue' de Mai à Juin 2015 (site Dans-nos-campagnes-rugissent-les-hauts-debits),
France/Télécom se rendant compte que la fibre installée (tirée en même temps que celle de Coclois) depuis 2004/2005 pour notre NRA n'avait pas été raccordée à l'époque. **Soit 10 ans.**

Ainsi, notre situation s'est améliorée en Juillet. Ce rattrapage a été opérée en catimini par France / télécom et, si un quidam(moi) n'avait été aux aquets nous serions encore à 2 Mb/s confinés dans notre ignorance.

Voilà un équipement qui passe de 2 à 20 sans clairon ni fanfare (inhabituel, ne croyez-vous pas ?)
Cette anecdote n'a rien à voir avec le Conseil Général. Mais en dit long sur la considération pour ma petite région et son isolement « favorisé voire accentué » (?).

En va-t-il être de même, encore pour l'affaire objet de ce message : devons-nous considérer comme des citoyens de second rang ?

C'est très volontiers que je me déplace/ai pour recueillir votre parole, S'il Vous Plaît et si vous voulez bien me rencontrer : où et quand vous voulez. (*)

Mais, ne pas donner réponse au Citoyen, me blesserait au plus haut point

Cordialement

Michel boncorps



(*)Il va de soi, que je me réserve le droit de partager cette conversation (pour l'instant à sens unique) : d'ailleurs très prochainement si cette situation assourdissante de silence perdure un tantinet.

7 Trois Minutes plus tard 29 Octobre 2015 7h 44 : réponse du 1^{er} Interlocuteur

Sic « je n ai pas pensé qu il fallait donné une réponse si vite ! je pense que vous pouvez comprendre que de nombreux dossiers sont en cours ...et que vos interrogations doivent être vérifiées

Permettez moi de vous dire que je trouve votre démarche surprenante ! »

Nous sommes toujours prêts à toutes les compréhensions du Monde. Mais nos interlocuteurs sollicités à l'assourdissant silence nous comprennent-ils : **Eux ?**

Nous : de simples citoyens en interrogation.

Et chez qui, l'amertume monter d'un grand cran.

De : Ricard Philippe [mailto:Philippe.Ricard@aube.fr]

Envoyé : jeudi 29 octobre 2015 07:44

À : 'Michel Boncorps' ; Juillet Nicolas <Nicolas.Juillet@aube.fr>; Pesme Joelle <Joelle.Pesme@aube.fr>; Massin

Arlette <Arlette.Massin@aube.fr>; Homehr Claude <Claude.Homehr@aube.fr>

Cc : Guy BERNIER <vaubernier@gmail.com>; Morand Pascale <Pascale.Morand@aube.fr>; Thibord Sandrine <Sandrine.Thibord@aube.fr>; Boite numerique.aube <numerique.aube@aube.fr>

Objet : RE: Radonvilliers... et Dampierre ? HAUT DEBIT: des questions qui posent question...

Bonjour M Boncorps,

je n ai pas pensé qu il fallait donné une réponse si vite ! je pense que vous pouvez comprendre que de nombreux dossiers sont en cours ...et que vos interrogations doivent être vérifiées

Permettez moi de vous dire que je trouve votre démarche surprenante !

Cordialement



Philippe RICARD

Département de l'AUBE

Directeur des Technologies de l'Informatique et de la Communication

Tel : 03.25.42.51.00 - Fax : 03.25.42.51.18 - Plan : [cliquez ici](#)



Cliquez [ici](#) pour insérer ma carte à votre carnet d'adresses OUTLOOK (version vcf)

Cliquez [ici](#) pour insérer ma carte à votre carnet d'adresses OUTLOOK (version 2003)



[Rejoignez moi sur LinkedIn](#)

 Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire

[Site institutionnel] www.cg-aube.fr

www.spl-xdemat.fr

[Site de la société Publique locale SPL-Xdemat] www.spl-xdemat.fr

www.xmarches.fr

8 Une amertume qui se transforme en quelque chose d'autre.

Car Le Conseil Départemental a fait disparaître la preuve du délit.

Pourquoi ?

Commune : RADONVILLIERS

Situation au 08/11/2015

Les informations communiquées ci après sont fournis par l'opérateur Orange qui en porte seul la responsabilité.

Information générale

Les lignes téléphoniques d'une commune peuvent être raccordées à 2 types de relais téléphoniques

- central téléphonique (autrement appelé "NRA" ou noeud de raccordement)
- sous-central téléphonique ("SR" ou sous-répartiteur)

**Le Conseil Général a fait disparaître
La pièce à conviction de mes propos**

Important

Le Département de l'Aube n'a pas la possibilité (*) de réaliser des travaux de montée en débit sur un sous-central téléphonique dans les cas suivants :

- un opérateur privé a prévu d'intervenir pour équiper la zone en FTTH (fibre jusqu'à l'abonné)
- le taux d'affaiblissement ("Taux aff") entre le central téléphonique et le sous-central téléphonique est inférieur à 30db

(*) critères nationaux de l'ARCEP.

Actions inscrites dans le Plan Internet haut débit du Département :

| Action | Fin prévue | Terminée |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------|
| Montée en débit du sous-central téléphonique (SR N° 10123DIE00B) grâce à son raccordement, par fibre optique, à son central (NRA). Cout de l'opération : 162 219,00 euros TTC Financement : Département de l'Aube Dernières informations : l'armoire du sous-répartiteur a été installée le 03 juillet 2015 Code Phase du plan : SDAN1.1 | 15/01/2016 | |

Situation avant et après la mise en oeuvre du Plan Internet haut débit du Département

Pour chaque relais téléphonique, ces tableaux indiquent le nombre et le débit des lignes compatibles avec la mise en oeuvre d'un Internet.

**Radonvilliers (170) n'a pas plus de lignes que
Dampierre (166)**

| Situation AVANT | Taux aff. | Total nb lignes | Lignes avec 8 Mbits/s min | Lignes entre 4 - 8 Mbits/s | Lignes entre 2 - 4 Mbits/s | Lignes avec - de 2 Mbits/s | Lignes incompatibles |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------|---------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------|
| Sous-central de RADONVILLIERS : 10123DIE00B raccordé au NRA de DIENVILLE (déjà | 24,78 db | 170 | 0 | 143 | 27 | 0 | 0 |

9 Pourquoi Le Conseil Départemental se prête-t-il à un tel jeu. ?

Pourquoi **Le Conseil Départemental** méprise-t-il tant une démarche de citoyens jusqu'à présent toujours respectueuse (*pour combien de temps encore ?*)

Car ce même jour, le 29 Octobre 2015, Radonvilliers était encore exclu, « interdit » du projet haut-débit encours.

Suivre l'avancée du plan, commune par commune



Informations mises à jour par le Département au fur et à mesure des travaux

Commune : RADONVILLIERS Situation au 29/10/2015

Les informations communiquées ci-après sont fournies par l'opérateur Orange qui en porte la responsabilité.

Information générale

Les lignes téléphoniques d'une commune peuvent être raccordées à 2 types de relais téléphoniques :

- central téléphonique (autrement appelé "NRA" ou noeud de raccordement)
- sous-central téléphonique ("SR" ou sous-répartiteur)

Important

Le Département de l'Aube a interdiction(*) de réaliser des travaux de montée en débit sur un sous-central téléphonique dans les

- un opérateur privé a prévu d'intervenir pour équiper la zone en FTTH (fibre jusqu'à l'abonné)
- le taux d'affaiblissement ("taux aff") entre le central téléphonique et le sous-central téléphonique est supérieur à 30db

(*) critères nationaux de l'ARCEP

Pour la commune de RADONVILLIERS, le département a donc l'interdiction d'intervenir sur les infrastructures suivantes :

- Sous-répartiteur 10123DIE00B de RADONVILLIERS car le taux d'affaiblissement n'est pas assez fort : 24.53 db (inférieur à 30 db)

1

OUI mais Radonvilliers a été équipé dans la foulée de son NRA de Dienville (10123DIE pour mémoire le notre est 10398JAS) ET sa mise en service est attendu de façon imminente.

Actions inscrites dans le Plan Internet haut débit du Département :

| Action | Fin prévue | Terminée |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Montée en débit du sous-central téléphonique (SR-N° 10123DIE00B) grâce à son raccordement, par fibre optique, à son central (NRA). Cout de l'opération : 162 219,00 euros TTC Financement : Département de l'Aube Dernières informations : l'armoire du sous-répartiteur a été installée le 03 juillet 2015 Code Phase du plan : SDAN1.1 | | 15/01/2016 |

Situation avant et après la mise en oeuvre du Plan Internet haut débit du Département

Pour chaque relais téléphonique, ces tableaux vous indiquent la norme et le débit des lignes AVANT et APRÈS la mise en oeuvre du Plan Internet

10 Conclusion ? En partie sous forme de commentaires de la réponse (cf tableau 7) :

sic « **je pense que vous pouvez comprendre que de nombreux dossiers sont en cours ...** » :

Nous comprenons... nous comprenons,

D'autant que s'est ajoutée, en urgence, une tâche (imprévue) d'une maintenance informatique :

« Gommer la preuve que d'aucun ne saurait voir ».

sic « **et que vos interrogations doivent être vérifiées** » :

Il faut toujours vérifier. Pensez-vous, lecteur, que nous nous ne vérifions pas ?

sic « **Permettez moi de vous dire que je trouve votre démarche surprenante !** » :

Qu'en pensez-vous cher lecteur ?

Le Village de Radonvilliers a toute notre sympathie et nous nous réjouissons avec ses habitants que leur village ait su si bien manœuvrer. Nous saluons, aussi avec le même enthousiasme Monsieur Le Conseiller Départemental et Maire de l'époque avec deux ovations d'admiration :

Dans un rayon de 27 km autour de chez-nous, il existe un Maire d'un « Petit Village » qui a compris l'extrême importance stratégique pour sa commune de s'équiper au plus tôt des meilleurs moyens numériques : lucidité, opportunité, pertinence, toutes qualités non identifiées chez-nous à ce jour.

Qui plus est, ce Monsieur que je salue, est à l'âge des cheveux blancs comme nous : preuve consolante que les sexagénaires ne sont pas « Génération perdue pour le Numérique » même en Champagne Pouilleuse : mais peut être que Radonvilliers ne se reconnaît pas au Pays des Pouilleux.

Signez notre pétition.